

Envoyé en préfecture le 05/06/2025

Reçu en préfecture le 05/06/2025

Publié le 10/06/2025

ID : 048-200006930-20250514-2025_33K-AU

Bersier
Levrault

octeha
TERritoIRES - HABITAT - AMÉNAGEMENT

31 avenue de La Gineste
12000 Rodez

Tel: 05 65 73 65 76
contact@octeha.fr
www.octeha.fr

PREFECTURE DE LA LOZERE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU
Haut Allier Margeride



P.L.U.i

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL



Révision du PLUi

Arrêtée le :

14 mai 2025

Approuvée le :

Modifications - Révisions - Mises à jour

VISA

Date : 15 mai 2025

Le Président,
Francis CHABALIER

Annexe réglementaire n°5.2.5 au règlement :
Principes d'implantation des constructions
dans la pente

5.2.5

Envoyé en préfecture le 05/06/2025

Reçu en préfecture le 05/06/2025

Publié le 10/06/2025



ID : 048-200006930-20250514-2025_33K-AU

En cohérence avec les objectifs du PADD et notamment l'axe 3 visant à « Offrir à tous un cadre de vie de qualité par un aménagement durable et une mobilité facilitée », la collectivité a souhaité établir une fiche synthétisant quelques principes de « bon sens » visant à une implantation qualitative des constructions dans la pente.

Quelle que soit la nature du terrain, c'est la construction qui doit s'adapter au terrain et non l'inverse.

Une bonne adaptation au site va tenir compte de trois éléments essentiels :

1- l'adaptation des niveaux et volumes de la construction à la pente du terrain, en évitant le plus possible les mouvements de terrain (décaissements, murs de soutènement, etc.)

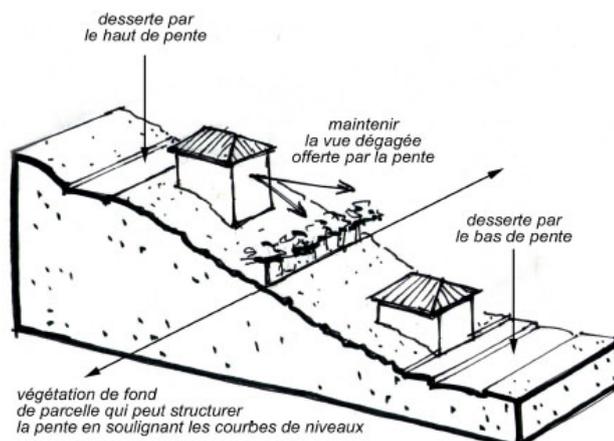
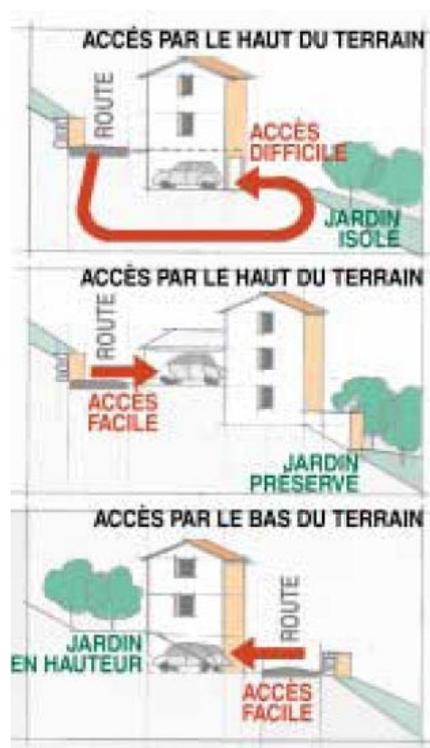
La construction dans une pente impose toujours un terrassement, mais celui-ci sera plus ou moins important suivant l'attitude choisie. De plus, **la conception de la maison peut transformer la contrainte de la pente en atout** : dégagement des vues, accès de plain-pied à tous les niveaux de l'habitation, moins de vis-à-vis... Dans certains cas, il est intéressant de sortir du schéma classique d'organisation de la maison de plain-pied ou celui de la maison avec le garage en sous-sol et l'habitation au dessus.

En effet, dans le premier cas exposé ci-contre, un accès par le haut du terrain oblige une grande boucle de chemin d'accès au garage, au détriment du jardin d'agrément.

L'implantation du garage au plus près de l'accès et de la route libère plus d'espace pour le jardin et permet une meilleure organisation de l'habitat sur la parcelle. Dans certains cas, il est même préférable d'envisager une dissociation de la construction d'habitation et du garage.

2- la prise en compte de la position du garage par rapport aux accès au terrain, pour éviter que les voies carrossables ne défigurent le paysage et occupent tout le terrain.

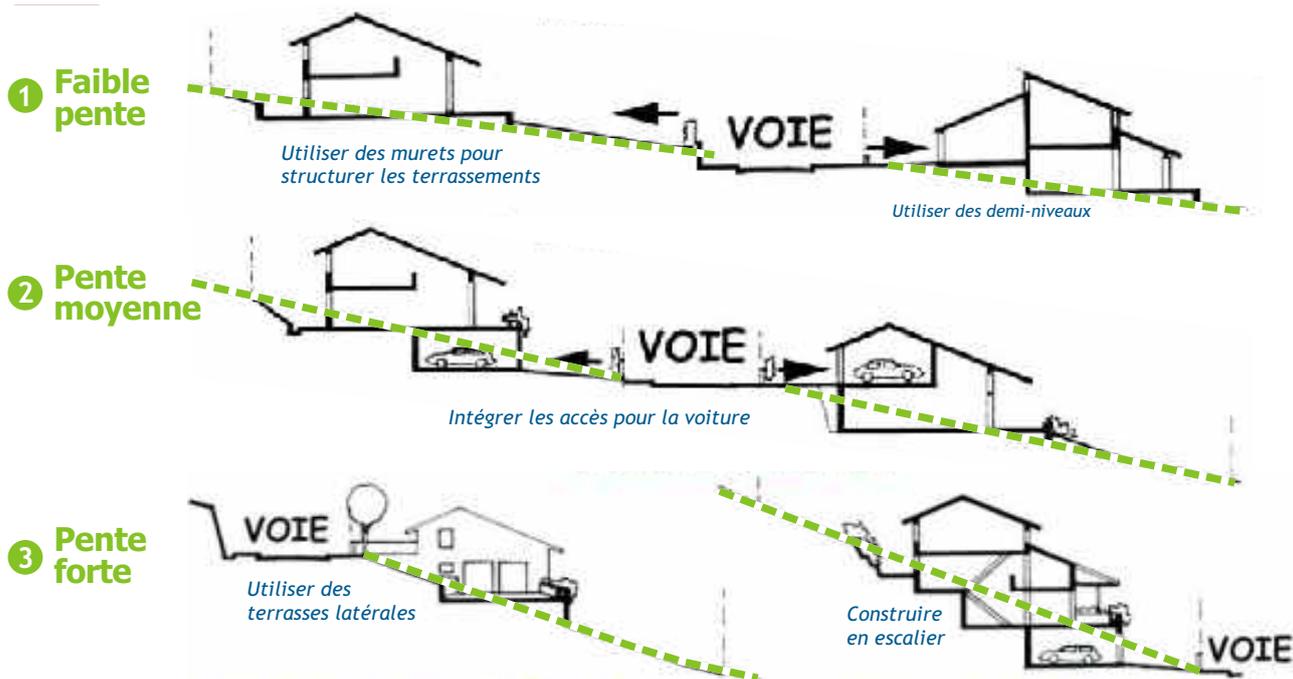
3- le sens du faitage par rapport à la pente, aux orientations bioclimatiques, etc.





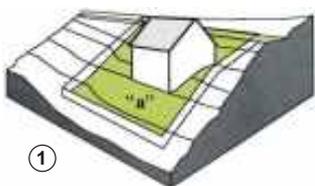
Quelques solutions adaptées aux différents types de pente

Extraits de publication du CAUE du Tarn



Quelques solutions adaptées aux différents types de pente

Extraits de publication du CAUE du Tarn et de la DDT Tarn

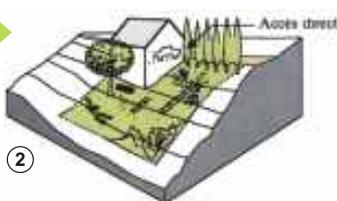


Dans cet exemple, le positionnement de la maison ne montre pas comment seront traités les accès au garage par rapport à la voie, le stationnement, etc.

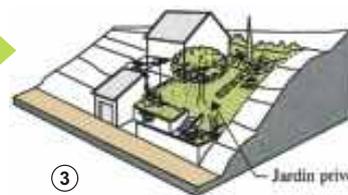
Une réflexion globale est nécessaire et ce d'autant plus que la pente est importante, car les dénivelés à franchir engendreront des voies très importantes.

OUI Les schémas 2,3 et 4 ont intégré ces données et apportent des solutions satisfaisantes

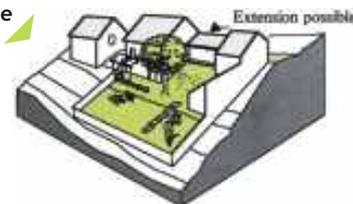
Soit le garage est intégré à la construction, de plain-pied avec la voie. Auquel cas la conception de la maison devra être adaptée



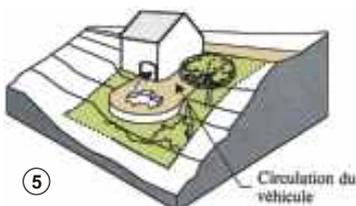
Soit il est séparé de la maison, mais il participe à la construction de la limite de propriété, en escalier... (ex.3)



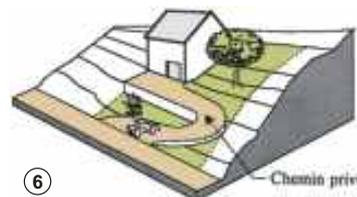
...ou en linéaire (ex.4) participant à la façade urbaine



NON Les schémas 5 et 6 n'apportent pas de solution satisfaisante



La mauvaise position du garage va engendrer une voie importante du fait du dénivelé à franchir qui, en plus d'être onéreuse, va grever le jardin et l'intégration paysagère de l'ensemble (ex.5 et 6)

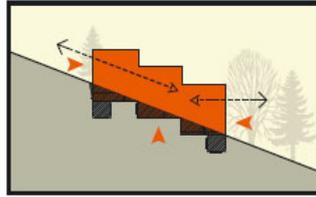


REFERENCES ARCHITECTURALES
Extraits de publication du CAUE et du PNR des Monts d'Ardèche

Dans le cas des secteurs à forte pente, les deux systèmes constructifs à envisager pour insérer le plus «légèrement» possible les constructions dans le site sont :

- en cascade, avec succession de niveaux ou de demi-niveaux suivant le degré d'inclinaison ;
- encastré, voire semi-enterré.

En cascade, avec succession de niveaux ou de demi-niveaux suivant le degré d'inclinaison



VOLUME DES DEBLAIS / REMBLAIS



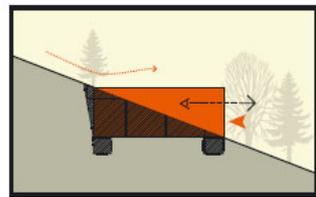
AVANTAGES

respect du terrain naturel
 volume des déblais
 ouverture et cadrage multiples des vues / vues traversantes
 accès directs multiples possibles à tous les niveaux

CONTRAINTES

circulation intérieur

S'enterrer: remblai / déblai



VOLUME DES DEBLAIS / REMBLAIS



AVANTAGES

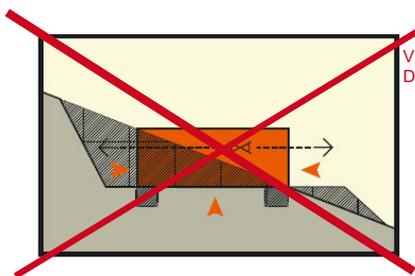
respect du terrain naturel
 impact visuel faible / volumétrie
 isolation thermique / exposition au vent
 l'espace du toit peut être utilisable (attention sécurité / accessibilité)

CONTRAINTES

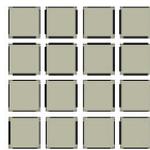
volume des déblais/remblai
 accès direct limité / accès au terrain plus complexe
 ouverture et cadrage multiples des vues / orientations

Dans le cas des terrains à forte pente, la méthode constructive présentée ci-dessous est à proscrire

DEPLACER LE TERRAIN
poser à plat sur un terrassement



VOLUME DES DEBLAIS / REMBLAIS



AVANTAGES

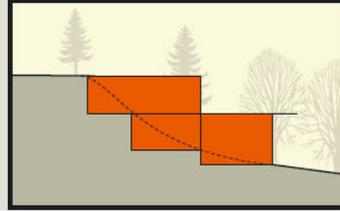
accès direct et accessibilité au terrain
 ouverture et cadrage multiples de vues / vues traversantes

CONTRAINTES

non respect du terrain naturel
 impact visuel / volumétrie du terrain remanié
 volume des déblais / remblais
 création d'ouvrage de soutènement / instabilité des talus et remblais

Sauf cas exceptionnel cette solution n'est pas à retenir. Elle accompagne souvent la construction de maisons non conçues pour les terrains qui les reçoivent. Elle déforme les terrains et s'accompagne de la réalisation presque obligatoire d'encrochements ou de murs de soutènement de grande hauteur, pour la stabilisation des talus, qui dénaturent le paysage.

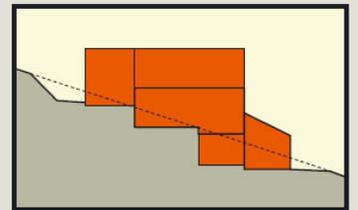
REFERENCES ARCHITECTURALES
Extraits de publication du CAUE et du PNR des M



Dans ce cas, la construction se développe perpendiculairement à la pente, et s'ouvre latéralement sur des espaces traversants. L'espace du toit est utilisé pour le stationnement automobile, l'accès est sécurisé pour éviter les chutes, la construction est peu visible dans le paysage.



Cet exemple illustre bien la construction en cascade qui suit le profil du terrain naturel à forte pente. L'accès principal se fait en partie basse, mais tous les niveaux de la construction sont également accessibles de plain-pied.



Pierre, bois et métal



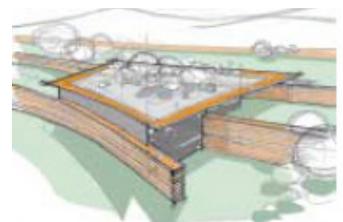
Maison en béton brut



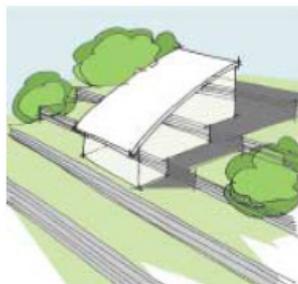
Extension d'un bâti ancien



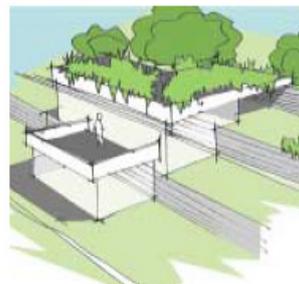
Maison en bois



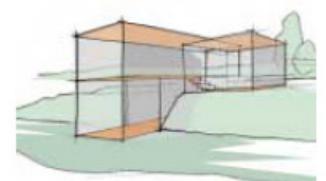
Toiture végétale



Toiture cintrée



Toiture végétale



Souci de transparence